

L'INSPÉ de l'académie de Versailles finance des projets partenariaux de recherche portés par des formateurs et formatrices et des laboratoires des établissements de CY Cergy Paris Université, Université Évry Paris-Saclay, Université Paris Nanterre, Université Paris-Saclay, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et de l'INSEI pour favoriser les recherches autour de l'éducation et la formation, en lien avec les territoires de l'académie.

La recherche est un élément déterminant pour appréhender l'évolution des contextes de scolarisation, identifier et valoriser des processus, des méthodes et des dispositifs favorables aux apprentissages, appréhender l'évolution des professionnalités scolaires et éducatives, interroger les ressources comme les tensions contemporaines avec lesquelles les institutions éducatives et les professionnels doivent composer. Ces projets partenariaux participent à la dynamique scientifique des laboratoires de l'Académie qui s'intéressent aux questions scolaires, éducatives et de formation, et à la mobilisation de la recherche dans les formations de l'INSPÉ. L'examen des projets soumis fait l'objet d'une double évaluation par la [commission recherche](#) et d'un vote d'attribution des financements par le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique ([COSP](#)) de l'INSPÉ.

Pour l'année 2026 les candidatures pourront être déposées sur la plateforme « Démarche simplifiée ». La réponse à l'appel 2026 inclura un argumentaire synthétique à propos de l'impact sur l'environnement et/ou la société du projet de recherche et envisagera systématiquement des restitutions dans le cadre de formation du périmètre académique partenarial.

APPEL À PROJETS RECHERCHE

Cet APR est doté d'un budget total de 40 000 € pour 2026.

Objectifs :

Cet appel à projets vise à :

- renforcer la capacité des chercheurs et chercheuses à déployer des activités scientifiques de premier plan ;
- favoriser les dynamiques collaboratives inter-laboratoires du périmètre des partenaires de l'INSPÉ ;
- valoriser les dynamiques scientifiques et un travail de terrain sur le territoire de l'académie de Versailles autour des questions d'éducation et de formation ;
- faciliter l'accès à des ressources indispensables au développement de l'activité scientifique ;
- valoriser le lien recherche/formation dans le périmètre partenarial académique

Périmètre

Cet appel à projets est ouvert à toutes les disciplines et objets, en lien avec des questions éducatives, scolaires et de formation. Il ne privilégie pas d'approche en particulier. Toutes les demandes seront étudiées.

Les projets seront partenariaux (inter-établissements, inter-équipes/laboratoires) et impliqueront à minima deux des laboratoires parmi ceux des six établissements partenaires. Les membres de la Commission Recherche peuvent également aider aux rapprochements des laboratoires durant la période de réponse à l'appel. Les projets pourront soient visés la mise en place de recherche *ad hoc*, soit abonder une dynamique scientifique plus large pour soutenir le développement de projets de recherches visant des financements externes (FSE, ANR, ESF...). Chaque projet de recherche, validé par les directeurs ou directrices d'unités concernées, sera porté par un ou des titulaires des unités de recherche, sous tutelle première de CYU. Dans le cadre du budget maximum proposé, sont éligibles les dépenses de fonctionnement (petit matériel - hors équipement informatique de plus de 800€ HT), des vacations administratives liées directement au besoin du projet, frais de mission et de publication, frais d'organisation d'évènements scientifiques).

Calendrier de dépôt sur Démarche simplifiée :

À partir du 29 janvier 2026 Date limite de dépôt : 25 février Résultats : mi-mars 2026

